

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 12

Artikel: Propos du vignoble
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

A propos du « Salvagnin » dont je vous parlais le mois dernier, les autorités ont décidé que désormais, on ne tolérera plus aucun cep d'« hybrides » dans les plantations de « Pinot » ou de « Gamay ». A la vendange il faudra donc séparer la récolte de ces indésirables « P. D. », tant prônés jadis, sinon votre vin sera déclassé...

Et s'il y a une ou deux souches de cépages nobles parmi les hybrides, comment fera-t-on ? Déclassera-t-on le P. D. ?

Il n'y a plus qu'à se soumettre et à obéir sans quoi, l'an prochain, on risque de voir nos effeuilles faites par... un hélicoptère.

Pour le mélange des vins on parlait il y a quelques années d'une formule 49/51. Cela signifiait que si l'on mélangeait 51 % de « Lavaux » avec 49 % de « La Côte », c'était un « Lavaux ». Et que si l'on mêlait, simple exemple, 51 % de Gollion avec 49 % de « Dézaley », ça donnait du Gollion. Tout cela n'est plus. Pour les rouges il ne faut pas la « majorité absolue », mais « l'unanimité ».

Chez les campagnards, cela va être la même histoire ! Vous verrez qu'un jour, on va leur interdire de mêler le lait des vaches rouges et blanches à celui des noires et blanches ! C'est comme

pour les œufs, vous connaissez l'histoire de ce citadin qui, sur la Palud, un jour de marché, disait à une paysanne :

« Madame, je voudrais une douzaine d'œufs, mais des œufs de poules noires. Je les connais ! » Il triait alors dans la corbeille, choisissait les gros œufs et le tour était joué.

Tout cela m'entraîne loin du vignoble. Revenons-y à ce vignoble qui, en 1960, a diminué de 39,5 ha pour l'ensemble de la Suisse. Dans les cantons romands, sauf Valais en augmentation, c'est le canton de Vaud qui accuse la plus grande diminution. Ce n'est pas étonnant. Certaines régions riveraines, à proximité des villes, ne sont bientôt plus qu'un immense chantier. A ce train-là, dans peu d'années les vignes auront complètement disparu.

Les spéculateurs sont pleins d'argent. Certains terriens n'en ont pas beaucoup. C'est tentant de vendre un bout de vigne ou un coin de pré au gros prix.

Les organisations agricoles poussent des cris d'alarme. Les pouvoirs publics s'émeuvent, mais c'est déjà bien tard pour réagir...

Pendant ce temps les journées chaudes et les pluies abondantes ont fait du bien au vignoble. Les raisins ont bonne apparence et grossissent normalement. Bientôt, derrière les murs, les premiers grains vont traluire. Souhaitons que la récolte pendante arrive à bonnes fins.

Mat.

Chers amis

Valaisans, Jurassiens et Fribourgeois, exprimez-vous dans le *Conteur romand*... La Rédaction attend vos articles en français et en patois, vos mots drôles, vos échos. Au plus tôt.

Tous à vos plumes.